



Elle se voit de loin
et devient un véritable
repère visuel
sur la rive gauche
du lac d'Allier,
y compris la nuit
avec ses petites
lumières bleues.

V i c h y

La tour des juges

Les architectes n'ont disposé que de sept mois pour revoir entièrement la Tour des Juges, construite dans les années soixante, afin d'accueillir en mai dernier la coupe du monde de canoë-kayak puis le championnat du monde courant 2011. Un délai qui avait inquiété le président de la Fédération française. Aujourd'hui, la Tour des Juges, inaugurée quelques jours avant la compétition, présente toutes les « caractéristiques requises, en terme d'accueil comme de logistique. » Jusqu'au bout, il a fallu millimétriser les interventions, avec les mêmes contraintes souvenant que dans les établissements scolaires (1), mais avec, cette fois-ci, une exigence supplé-

mentaire, celle d'utiliser de grandes barges flottantes, pour assurer la réfection de la façade avant, au raz de l'Allier.

De l'ancienne Tour, les architectes ont gardé principalement l'ossature et mis aux normes sportives l'installation à partir d'un cahier des charges établi par les Fédérations de canoë-kayak et d'aviron, prévoyant les différentes surfaces nécessaires à la salle de presse, les deux salles de réunion, le nombre et le type de locaux, la configuration de la salle accueillant les juges... De nouveaux locaux ont ainsi été créés à côté de l'ancienne Tour, reliés aux anciennes installations par des passerelles, et un escalier de secours, rajouté dans la version actuelle, pour répondre aux nouvelles normes de sécurité. Un ascenseur favorise l'accessibilité ainsi qu'une rampe d'accès prévue pour les handicapés à partir du plan d'eau, l'édifice étant surélevé en cas d'inondation.

Une idée de vagues

Dans le projet, le public n'a pas été oublié non plus, avec une tribune de 110 places, juste en face de la ligne d'arrivée, recouverte d'une toile, tendue sur des structures métalliques, dont le mouvement rappelle les petites vagues qui se forment sur le



Les architectes ont rajouté une tribune de 110 places, juste en face de la ligne d'arrivée, recouverte d'une toile, tendue sur des structures métalliques, dont le mouvement rappelle les petites vagues qui se forment sur le plan d'eau.

plan d'eau. « En augmentant la hauteur de la Tour et en organisant des jeux de lumière durant la nuit, nous avons cherché à renforcer son image, pour qu'elle devienne un repère visuel auprès des sportifs et des organisateurs de compétitions mais aussi de tous les vichyssois », explique Jean-Luc Darqué, architecte. Visibles depuis l'autre rive de l'Allier, où les constructions se sont multipliées au cours de ces dernières décennies et où la ville a organisé un lieu de promenade, mais aussi du pont-barrage, les nouvelles installations viennent renforcer cette image que la municipalité veut développer.

Des améliorations technologiques, en terme de téléphonie, de connectique, d'informatique, pour suivre les performances des sportifs, font de la Tour un équipement de pointe en termes de télécommunications. La télévision peut, maintenant, filmer

les arrivées en cas de contestation, et les images être retransmises en direct sur les chaînes de télévision. Athlètes, accompagnateurs et journalistes, soit plusieurs centaines de personnes dans le cadre d'une compétition internationale, ont pu apprécier les installations, terminées quelques jours avant leur arrivée. Avec cette nouvelle Tour des juges, Vichy renforce indéniablement ses atouts de ville sportive.

(1) Se reporter au dossier sur les établissements scolaires dans le numéro 51 d'*Auvergne Architectures*.

Architectes :

Bernard Banvillet et Jean-Luc Darqué, Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)

Maître d'ouvrage :

Ville de Vichy

BET : Betmi (Structures béton) / Gretco (Fluides) / Asteo (Toile tendue)

Economiste :

IFTC

Coût des travaux :

1,5 million d'euros HT

Un repère visuel.

